

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION

LILLE. 106, Rue de Paris

PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

# L'Égalité

De Roubaix — Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX: Tél. 351-17  
45, rue de la Gare, 45

TOURCOING: Tél. 9-65  
3, rue Fidele Lohoué

DIRECTRICE: M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUME.

## LES DIRECTEURS DES GRANDS QUOTIDIENS RÉGIONAUX sont partis hier dans le Pas-de-Calais

APRÈS LA VISITE DES MINES DE LENS ET DE LA COLLINE DE LORETTE, ILS SE RENDIRENT AU TOUQUET-PARIS-PLAGE EN PASSANT PAR ARRAS

Les directeurs des quotidiens régionaux ont quitté Lille, hier matin. Des autocars rapides et confortables les emportèrent dans les paisibles campagnes et à travers les villes qui s'étendent entre la capitale des Flandres et la capitale des plages élégantes de la Manche. Le Touquet-Paris-Plage. Littéraire de ce voyage se divisait



EN HAUT : Les visiteurs devant les Grands Bureaux des Mines de LENS entourant MM. ROCHART, Préfet du Pas-de-Calais, BOLLARÉ, Président du Conseil d'Administration des Mines et BUCHER, Directeur, que l'on voit au premier plan. — EN BAS : M. BUCHER, donnant des explications aux visiteurs que l'on voit assister au fonctionnement des fours à coke de Pont-à-Vendin.

en plusieurs fractions. Première fraction : Lille, Douvrin, pour la visite des usines « Finalens » et du secteur minier de ces usines importantes. Deuxième fraction : Lens-Lorette, pour déposer sur l'ossuaire un regard pieux et l'hommage d'une pensée émue. Troisième et dernière fraction : Lorette-Arras-Le Touquet, où les excursionnistes retrouvèrent de nombreuses personnalités locales et furent reçus par elles avec une courtoisie, une grâce incomparables.

### Aux usines « Finalens »

A 10 h., les directeurs des quotidiens régionaux pénétraient dans la cour des usines « Finalens » à Douvrin. M. Bucher, directeur, accueillit aimablement ses visiteurs. Il leur expliqua à la suite de quelques constatations scientifiques — les usines « Finalens », qui appartiennent en quelque sorte à la puissante administration des Mines de Lens, furent construites. Elles coûtèrent 140 millions de

francs, et sont employées à la fabrication synthétique des engrais. La visite de ces usines qui allèrent devant les regards étonnés, captivés, des visiteurs d'une redoutable puissance, ces salles d'une propreté parfaite ; cette visite qui montra également à ceux qui s'y intéressaient la modernisation des moyens d'utilisation des gaz bouilliers,

## Aux Assises du Pas-de-Calais LES DÉBATS SUR LES SANGLANTS INCIDENTS D'HÉNIN-LIÉTARD SE SONT POURSUIVIS HIER

La plupart des témoins entendus confirment que Fritsch et Théry ont tiré sur les antifascistes et que c'est bien Fritsch qui a abattu le mineur Fontaine

L'assistance est encore plus nombreuse que la veille aux assises du Pas-de-Calais. On y remarque plusieurs avocats en robe, venus en simples auditeurs. Les formalités sont simplifiées du fait que



A GAUCHE : FRITSCH et Jean THÉRY au banc des accusés. — A DROITE : M. Paul CARPENTIER, Secrétaire du Groupe des Jeunes Socialistes d'Henin-Liétard, répondant à une question posée par un des avocats.

les jurés ont été désignés la veille. Les témoins sont également moins nombreux puisque quinze d'entre eux ont déjà été entendus la veille. On se rend compte immédiatement que les débats ne pourront être terminés le soir même. C'est d'ailleurs l'impression de personnes compétentes. On remarque que les avocats de la partie civile se sont adjoints M. Wormser, déjà cité, mais empêché la veille. A l'appel des témoins, M. Philippe Henriot est excusé et M. Ybarnegaray absent. M. Ohysel, président de la section de Valenciennes de l'Action Française, est également absent. Les avo-



Trois témoins : M. Just EVKARD, de la Fédération Socialiste du Pas-de-Calais, qui relève la victime, M. MAROUZE, Secrétaire du Comité antifasciste d'Henin-Liétard, faisant sa déposition et M. Voltaire PUCHOIS, membre des J.S., qui accuse Théry de l'avoir blessé d'un coup de

cat de la défense et de la partie civile et s'entendent à pour exiger sa présence vendredi.

### Témoins unanimes

M. Paul CARPENTIER, secrétaire des Jeunes Socialistes d'Henin-Liétard, affirme qu'à son arrivée dans la salle du Café des Fleurs, Fritsch et Théry étaient en train de tirer. Il a assisté à toute la scène et a vu Fontaine tomber sous les balles de Fritsch. Le témoin ne pense pas que les royalistes furent en danger et certifie qu'au moment où Théry a tiré, il n'avait aucune blessure. M. Robert MOUQUET, employé municipal à Henin-Liétard, a également as-



Mme TURBELIN la tenancière du Café des Fleurs, où se déroula la bagarre tragique.

tances de l'entrevue, avant les bagarres, entre le Comité et les délégués royalistes.

Après avoir retracé avec émotion la mort « du bon camarade Fontaine », le témoin reconnaît que ses amis, furieux, s'élançèrent sur les royalistes, mais ne firent usage que de leurs poings. Il affirme que les camelots du Roi étaient armés et sa déposition qui fait une vive impression, est épuisée par M. le Procureur de la République.

Sur une question du Procureur, le témoin précise que le Comité antifasciste a compris les éléments s'étendant depuis les communistes jusqu'aux adhérents de la Ligue des Droits de l'Homme.

Le témoin affirme que les contre-manifestants n'avaient aucune intention belliqueuse à l'égard des Camelots et que ceux-ci ne furent en danger à aucun moment.

Le Président donne à ce moment lecture d'un télégramme émanant de M. Ybarnegaray, qui s'excuse.

M. Just EVKARD, de la Fédération Socialiste du Pas-de-Calais, confirme les déclarations des précédents témoins. C'est lui qui a ramassé Fontaine.

Mme TURBELIN, tenancière du Café des Fleurs, est émue ; le Président l'auteur de la bagarre.

M. CALONNE, secrétaire du rayon communiste d'Henin-Liétard, n'apporte rien de nouveau. M. Georges CAPPELLE, du Comité antifasciste, annonce que Fritsch tira sur les contre-manifestants, comme s'il se fut agi d'un « stand de tir ».

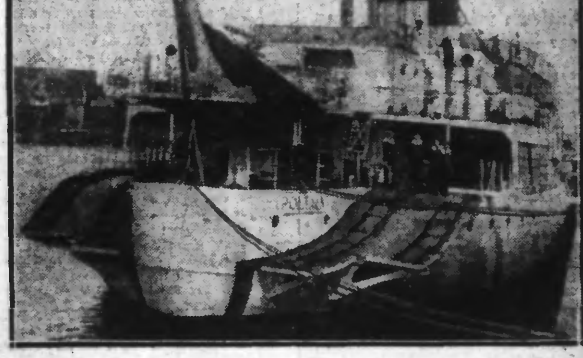
M. PICAVET, garçon au Café des Fleurs, a vu entrer des camelots revolver au poing. Comme il est, par la suite, nettement en contradiction avec ses déclarations antérieures, M. le Procureur lit ses diverses déclarations, à la demande des avocats de la partie civile et de la défense.

La tenancière du Café des Fleurs est rappelée à la barre. M. TURBAUT, secrétaire des Jeunes Gardes d'Henin-Liétard, estime que

## A DUNKERQUE l'amiral Le Dô inspecte les ouvrages militaires



L'Amiral LE DÔ vient d'arriver à DUNKERQUE à bord du mouilleur de mines « FOLLUX », pour inspecter les ouvrages militaires maritimes. Ses photos montrées : EN HAUT : L'Amiral et sa suite pendant la visite de la batterie de « SÈS DE MARDYCK ». On voit, de gauche à droite : MM. le Lieutenant de vaisseau GALLERET, le Capitaine de corvette MAILLOUX, l'Amiral LE DÔ, le Commandant MARTEEL, le Capitaine de corvette PERCEAU et l'Officier d'équipage KERNEIS. — EN BAS : Le mouilleur de mines « FOLLUX » accosté au port de DUNKERQUE. On remarque au premier plan les quatre rails sur lesquels on fait glisser les mines à la mer.



L'Amiral LE DÔ vient d'arriver à DUNKERQUE à bord du mouilleur de mines « FOLLUX », pour inspecter les ouvrages militaires maritimes. Ses photos montrées : EN HAUT : L'Amiral et sa suite pendant la visite de la batterie de « SÈS DE MARDYCK ». On voit, de gauche à droite : MM. le Lieutenant de vaisseau GALLERET, le Capitaine de corvette MAILLOUX, l'Amiral LE DÔ, le Commandant MARTEEL, le Capitaine de corvette PERCEAU et l'Officier d'équipage KERNEIS. — EN BAS : Le mouilleur de mines « FOLLUX » accosté au port de DUNKERQUE. On remarque au premier plan les quatre rails sur lesquels on fait glisser les mines à la mer.

## M. BARTHOU UN DÉPUTÉ DEVANT A BUCAREST les Assises de la Seine

Une réception solennelle a eu lieu au Parlement roumain où la France et son ministre furent follement acclamés

M. Louis Barthou a consacré sa première journée à Bucarest, des visites officielles. Après avoir conféré avec son collègue roumain, M. Titulesco, le ministre des affaires étrangères est allé saluer M. Tataresco, président du conseil. De la déposition de M. Georges HUGOT, secrétaire de la section des royalistes d'Henin-Liétard, on ne peut pas grand chose. Il s'exprime avec véhémence, mais sans netteté. Finalement on comprend qu'il a entendu, mais n'a rien vu. L'audience est suspendue. Où l'on parle de Roubaix. M. Octave HUGOT, frère du précédent, est trésorier de la même section ; il n'a rien vu de la bagarre.

Les tribunes du public, qui encadrent la salle, sont occupées presque exclusivement aux deux étages par les dames de la société roumaine en élégantes toilettes.

Les ovations enthousiastes. A 17 heures, M. Louis Barthou est introduit et est accompagné par M. Titulesco, ministre des affaires étrangères. La salle entière, dans un mouvement unanime, est debout. Pendant cinq longues minutes, parlementaires et public acclament le représentant de la France, qui est visiblement ému de cette ovation inoubliable.

Enfin le calme se rétablit et la séance commence, tandis que M. Barthou prend place au banc des ministres. Dans son discours de bienvenue, le président de la chambre évoque les principaux épisodes de l'histoire roumaine que le Français, aux côtés de la Roumanie et il découvre dans cette collaboration séculaire les sources mêmes de l'actuelle amitié franco-roumaine.

D'un bout à l'autre de notre territoire, on vous fête comme un frère de notre sang. Permettez-moi de vous dire, au nom du parlement tout entier : Soyez le bienvenu, vive la France ! La chambre tout entière, debout, acclame longuement M. Barthou aux cris répétés de « Vive la France ! vive Barthou ! ».

M. Titulesco prend ensuite la parole. Il prononce un magnifique discours qui est coupé à plusieurs reprises par les cris de la chambre et du public. Dans sa péroraison, M. Titulesco s'exprime ainsi : « Au nom du gouvernement royal de Roumanie, je me fais l'écho de toute la nation en vous disant, Monsieur le Président : « Vive la France ! vive Louis Barthou ! ».

Les derniers mots du discours sont-ils prononcés que la chambre se dresse dans un élan prodigieux et fait retentir les voutes du parlement roumain d'ovations interminables.

### ARRESTATION DE 2 VOLEURS INTERNATIONAUX A PARIS

Des inspecteurs de la Sûreté Nationale ont arrêté à la gare d'Orsay, deux voleurs internationaux. Ce sont Chazan, dit Mostowski, né en 1904 à Brest-Litovsk et Frid Majer, dit Zilbermann, né en 1900 à Varsovie. Ils ont déclaré être arrivés tout récemment de Bruxelles. Chazan falsifiait, en outre, l'objet d'un arrêté d'expulsion de France.

M. LAGROSILLIERE, représentant de la Martinique, est accusé de trafic d'influence et de corruption de fonctionnaires. Les débats du procès Lagrosillière, député de la Martinique, administrateur de banques et Georges Giraudon, administrateur délégué poursuivi pour trafic d'influences et de corruption de fonctionnaires, ont commencé hier, après-midi, devant la Cour d'Assises de la Seine, présidée par M. Girard. Un autre accusé, M. Séjourne, est décédé au cours de l'instruction. L'acte d'accusation rappelle qu'une société générale pour le développement de la Martinique, dont M. Giraudon était administrateur délégué, M. De Bussières, président du conseil d'administration ; M. Séjourne, administrateur, avait été constituée à Paris en 1919 pour entreprendre de grands travaux dans la colonie. M. Lagrosillière avait été mis en relations avec MM. Giraudon et Bussières par son ami Séjourne. Une convention intervint d'après laquelle le conseiller général Lagrosillière s'efforçait de faciliter à la société, l'octroi des travaux qu'elle sollicitait moyennant un pourcentage sur les concessions obtenues. D'avril à septembre 1930, M. Lagrosillière aurait reçu 102.400 francs, par chèques établis au nom d'une personne interposée ou directement. On lui reproche également toute une série de démarchés qu'il fit en faveur de la société. Le 18 avril 1930, accompagné de M. Giraudon, il allait demander

## Mariage d'Etoile



La « star » Laura LA PLANTE venant de Croydon par avion à Paris, s'est mariée avec M. Irving ASKER, directeur des studios d'une grande firme américaine à Londres. Le mariage a été célébré à la mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement. Voici les nouveaux mariés après la cérémonie.

VOIR EN SEPTIEME PAGE : LE RÉVEIL DU CINÉMA